

CANTELEU. Les enseignants du collège Gounod mobilisés contre l'expulsion de deux élèves polonaises et de leur famille.

Soutien à Tina et Wiktorja

Deux élèves du collège Gounod, Tina (en 4e) et Wiktorja (en 6e), vivent des heures pénibles depuis que leurs parents ont reçu le 19 mars une obligation de quitter le territoire français dans un délai d'un mois. « Dès que nous avons été alertés par une des filles, nous avons décidé de nous mobiliser », explique Frédérique Levasseur, prof de musique avec un petit groupe qui a alors contacté RESF (le réseau éducation sans frontières).

« Pour nous c'est l'incompréhension, ces deux élèves sont si bien intégrées, elles apprécient le cadre éducatif et on peut dire qu'elles s'épanouissent ici. Nous avons décidé d'organiser une opération collège mort lundi après-midi. Nous irons soutenir la famille qui a déposé un recours pour s'opposer au non-renouvellement de l'autorisation de séjour examiné par le tribunal administratif de Rouen. »

Papa marocain, maman polonaise

La situation, comme d'habitude dans ce genre d'affaire, est complexe. Le papa est de nationalité marocaine, tandis que la maman est polonaise, tout comme ses deux filles et leur petit frère en grande section maternelle. Le couple s'est marié en Pologne il y a cinq ans et est arrivé il y a trois ans et demi à



Les enseignants ne feront pas cours lundi après-midi. Ils iront soutenir la famille qui a déposé un recours devant le tribunal administratif

Canteleu, où vit un membre de la famille.

Après deux cartes de séjour valables un an, la maman n'a ensuite eu droit qu'à des titres provisoires. Quant au père, qui avait fait des démarches pour une carte de séjour française, il n'a eu que des autorisations à court terme. Le dernier document reçu tombe comme un couperet.

« En plein milieu d'année scolaire, alors que ces collégiennes sont des modèles d'intégration, l'une est même déléguée de classe, ce départ constituerait une grande perte pour la communauté éducative », plaide Yoann, assistant d'éduca-

tion. Mais il pense aussi aux parents impliqués dans la vie locale en tant que membres du comité de jumelage.

« Le père qui travaille dans le bâtiment serait sur le point de signer un contrat de deux mois. La maman, diplômée en comptabilité, enchaîne de son côté les stages pour valider une équivalence avec des diplômes locaux. Elle a aussi assuré des remplacements comme femme de ménage dans écoles maternelles de Canteleu » expliquent leurs défenseurs. « Pour nous, ils ne se sont pas un poids, mais une chance. »

SOPHIE BOGATAY